



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU MARDI 22 OCTOBRE 2024 A 18H15

Le Conseil Municipal de la Ville de FRESNES EN SAULNOIS s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sur convocation en date du 15 octobre 2024, adressée par M. CIARAMELLA Raphaël, Maire

Sont présents : M CIARAMELLA Raphaël, M. CADARIO Jean-Claude, M RICATTE Jean-Paul, M Xavier RICATTE, Mme VARINOT Marilyne, M VELJA Christophe, M VAUCHER Laurent,

Absents excusés : M STARCK Stéphane, Mme Anne Sarah SAOUIB HENGEL, Mme LOUIS Amélie, Jean LUBINEAU

Mme LOUIS Amélie donne procuration à M Xavier RICATTE

Secrétaire de séance : VELJA Christophe

M. le Maire ouvre la séance à 18h15

Objet de la délibération : Conventions de mise à disposition Enedis N° BD23/029545 et servitudes de passage N°CS06 (Parc Eolien de Lemoncourt)

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant les conventions de mise à disposition Enedis d'un terrain et de servitudes de passage pour le Parc Eolien de Lemoncourt.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise le Maire à signer les deux conventions.

Objet de la délibération : Convention de prévoyance

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant la convention de prévoyance pour le personnel communal.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

Objet de la délibération : Prix du bois menus produit 2024

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant le tarif des menus produits, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et fixe le tarif des menus produits à 12 € le stère sur la parcelle forestière N°3.

Objet de la délibération : Don de Monsieur et Madame Ricatte Jean-Paul et Martine (terrain)

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant le don de terrain de Monsieur et Madame Jean-Paul Martine RICATTE section N° 53 parcelles N° 120 d'une superficie de 846 m², parcelle N° 121 d'une superficie de 11m² et parcelle N° 122 d'une superficie de 194 m² soit une superficie totale de 1051 m².

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité ce don et prendra en charge les frais de notaire chez Maître Vigneron Bénédicte à Delme et autorise le maire à signer tout document si réfèrent.

Objet de la délibération : Convention Fédération des Chasseurs (plantations d'arbres)

Après avoir entendu l'exposé du Maire concernant la convention avec la Fédération des Chasseurs pour une demande de subvention à hauteur de 80% pour le projet de plantations d'arbres sur la section 56 parcelle 26 surface de 2040 m².

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette convention et autorise le Maire à signer tous documents à cet effet.

Objet de la délibération : Refacturation balayage rues du village.

Après avoir entendu l'exposé du maire concernant l'état de plusieurs rues du village lors du chantier d'ensilage de Monsieur PERNET Yannick le 6 septembre 2024. Monsieur le Maire a fait intervenir la société SUEZ pour le nettoyage des rues. En accord avec l'exploitant, il est proposé de refacturer l'intégralité de cette intervention.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Divers :

Le chemin d'exploitation menant à la moutte et au gibois a été détérioré sur environ 200 m par le GAEC Laloy. La commune lui a demandé la remise en état de cette portion. Le GAEC s'est engagé à réaliser ces travaux dès que les conditions climatiques le permettront.

La séance est levée à 19H00

Le Secrétaire de séance
Christophe VELJA

Le Maire
Raphaël CIARAMELLA

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'C' and 'V' that are interconnected, with a horizontal line extending to the right.A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long, sweeping horizontal line that ends in a sharp upward stroke.